

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00463

SOUTIEN POUR L'ORGANISATION DE TATOU JUSTE 2016

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOQC

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160923-D20160046310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

SOUTIEN POUR L'ORGANISATION DE TATOU JUSTE 2016

L'association Tatou Juste, le Pied des Marches, 15 rue Robert à Saint-Etienne organise la 11^{ème} édition du salon « Tatou juste » dédié à la consommation responsable et aux nouveaux modes de vie les 26 et 27 novembre prochains au Parc des Expositions à Saint-Etienne (hall B), et sollicite un soutien financier de Saint-Etienne Métropole.

Lors de sa précédente édition en 2015, le salon a accueilli 180 exposants et près de 8000 visiteurs. Saint-Etienne Métropole a alors soutenu cette manifestation à hauteur de 3 000 €.

Tatou Juste est devenu un évènement annuel reconnu fédérant les acteurs locaux.

Le salon 2016 défend la transition énergétique et une économie centrée sur l'intérêt général et la protection de l'environnement. Les animations choisies pour cette édition sont celles qui permettent au visiteur de repartir avec un acquis : connaissance, autonomisation, objet fabriqué sur place...

Exemples :

- Ateliers pratiques, discussions, expositions, jeux ...,
- Espace troc (vêtements, livres, graines...),
- Défilé de mode éthique par l'école de danse Fazz'N Co,
- Proposition d'une musique de défilé réalisée par des artistes locaux avec InOuïe Distribution,
- Mandala géant,
- Espace d'expression pour les visiteurs,
- Conférences (entre 2 et 4) portées par des radios locales.

Il est à souligner que :

- Le salon Tatou Juste est accessible aux sourds et malentendants :
 - traduction de temps forts,
 - traduction du Teaser vidéo annonçant le salon en langue des signes,
 - mise à disposition d'un interprète lors de rendez-vous thématiques,
 - animations de contes et jeux interactifs en langue des signes.
- La signalétique du salon est conçue à partir de matériaux de récupération, démontable et réutilisable pour les éditions futures.
- La gestion des déchets est traitée au sein d'une mini-déchetterie.
- Un espace de repos meublé par Chrysalide (ressourcerie à Saint-Etienne) est mis en place pour les personnes souhaitant un moment au calme.

En complément de l'information presse, et web www.TATOUJUSTE.ORG, des programmes et affiches seront diffusés dans les magasins, lieux culturels, évènements locaux et réseaux alternatifs de la région stéphanoise. Un relai par les exposants est prévu.

Le budget prévisionnel de l'édition 2016 est :

CHARGES			PRODUITS		
INTITULE	Coût	%	INTITULE	Coût	%
Logistique et réception	32 190	24,8%	Prestations de service	42 000	32,4%
Prestations parc expo, décoration, scénographie, location matériel, matériel divers, repas bénévoles, inauguration, buffet exposants			Locations stands Emplacement publicité dans programme Partenariats radios Entrées payantes	20 400 1 500 4 000 16 100	
Communication	21 313	16,4%	Adhésions	3 800	2,9%
Graphisme, impressions, location emplacements publicitaires, conception vidéos, reportage photo, site internet					
Animations	11 250	8,7%	Legs et donations	2 500	1,9%
Défilé de mode éthique, radios, intervenants, prestations artistiques, accès sourds et malentendants					
Fonctionnement	4 149	3,2%	Subventions	48 000	37,0%
Loyer, déplacements, courriers, assurance, frais bancaires, fournitures, réception divers			Ville de Saint-Etienne Animation Economie	5 500 1 500 4 000	4,2%
Coordination	27 381	21,1%	Saint-Etienne Métropole	5 000	3,9%
Salaire net chargée de mission, charges sociales et patronales			Développement Durable	5 000	
			Département Loire	4 000	3,1%
			Environnement	2 000	
			Conseillers départementaux	2 000	
			Région Auvergne Rhône-Alpes	33 000	25,4%
			Partenariats internationaux	15 000	
			Economie de proximité	18 000	
			Etat	500	0,4%
			Agence service et paiement	500	
Total	96 283	74%	Total	96 300	74%
Résultat	17	0%			
Contributions volontaires en nature	33 466	26%	Contributions volontaires en nature	33 466	26%
Mise à disposition gratuite de biens et services	29 916		Prestations en nature (aide Ville de Saint-Etienne)	29 916	
Personnel bénévole	3 550		Bénévolat	3 550	
TOTAL GENERAL	129 766 €		TOTAL GENERAL	129 766 €	

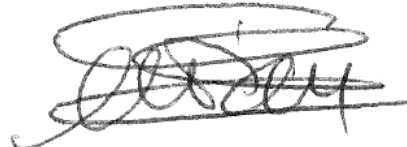
Le salon Tatou Juste demeurant le seul évènement phare faisant la promotion de modes de consommation et de production plus responsables sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, il est proposé de soutenir l'évènement à hauteur de 2 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à verser une subvention de 2 000 €,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Développement Durable de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, loopy flourish above it.

Gaël PERDRIAU